

## L'INVESTISSEMENT DANS LES ACTIVITES INFORMELLES EN MILIEU RURAL, PIS-ALLER OU FACTEUR DE DEVELOPPEMENT ?

Réflexions à partir d'une étude de cas en zone cacaoyère  
au Cameroun

Depuis une quinzaine d'année, l'économie politique des pays pauvres a vu son champ d'action s'étendre à un domaine qu'il est maintenant convenu d'appeler secteur informel<sup>1</sup>. Il s'agit là de micro-activités de service, de production et de commerce mettant en oeuvre un capital rudimentaire, employant une main-d'oeuvre limitée et dégagant des revenus relativement modestes.

L'intérêt que portent décideurs politiques et chercheurs à ces activités est sans doute une réaction aux résultats peu encourageants de nombreuses expériences de développement antérieures, expériences qui consistaient en une confusion entre investissements de grande envergure - que ce soit dans le domaine agricole ou industriel - et développement proprement dit. Loin de provoquer un revirement dans l'approche habituelle du sous-développement, la "découverte" du secteur informel a montré qu'une évolution économique autre que celle envisagée pendant longtemps est possible. Reste encore à savoir dans quel sens va cette évolution, et si elle s'accompagne d'une utilisation efficace des facteurs de production et notamment du capital.

Si la quasi-totalité des auteurs reconnaissent au secteur informel une grande hétérogénéité, on remarque que les idées qu'ils se font de l'évolution du secteur sont assez tranchées : les uns se réjouissent des grandes potentialités d'accumulation, les autres

<sup>1</sup> Voir la bibliographie en fin de l'article.

Fonds Documentaire IRD



010021984

Fonds Documentaire IRD

Cote : B \* 21984 Ex : 7

regrettent l'inévitabilité de la stagnation, voire de l'involution du milieu informel. De plus, dans beaucoup d'analyses, l'aspect des potentialités est abordé d'une manière intuitive destinée - que l'on le veuille ou non - à confirmer des conceptions pré-existantes<sup>1</sup>.

La plupart des travaux consacrés aux activités informelles concernent d'ailleurs les grandes villes où les problèmes de subsistance se posent avec plus d'acuité que dans les zones rurales. Cependant, abstraction faite du rôle qu'on assigne, à juste titre, aux zones rurales - pourvoir en denrées alimentaires les grands centres de consommation et, par la production de cultures d'exportation, contribuer à la création de ressources extérieures - on ne saurait oublier qu'elles sont aussi de plus en plus pourvoyeuses d'emplois non-agricoles. En effet, entre 1950 et 1980, la proportion des ruraux actifs dans le domaine non-agricole est passée de 5 à 10 % en Afrique orientale, et de 12 à 26 % en Afrique occidentale<sup>2</sup>.

Cet article a pour objet de présenter les activités informelles dans une agglomération rurale au Cameroun et d'interroger leurs potentialités d'accumulation. Les investigations ont été menées à Saa, un centre rural situé en zone cacaoyère à environ 70 km au nord-ouest de la capitale Yaoundé<sup>3</sup>. Point de collecte du cacao et lieu de transit des produits vivriers destinés à la capitale, cette ville d'environ 2700 habitants est dotée d'une infrastructure administrative et socio-économique non négligeable (mairie et sous-préfecture, bureau de poste, dispensaire-hôpital, prison, coopérative de cacao, écoles primaires et secondaire, missions catholiques) et profite de liaisons routières quotidiennes, notamment avec Yaoundé. La taille réduite de l'agglomération fait de Saa un champ d'étude favorable à une approche à la fois quantitative et qualitative, indispensable à la compréhension d'une société rurale en mutation.

<sup>1</sup> Voir, à ce propos, l'étude de Claude de Miras (1985).

<sup>2</sup> ILO "Promotion of Employment and Incomes for the Rural Poor Including Rural Women, through Non-Farm Activities", Table 1, cité in : ILO (1984), p. 3.

<sup>3</sup> Cf. Eveline Baumann (1984) et du même auteur in : Penouil, Lachaud (éd.) (1985).

## L'ACTIVITE INFORMELLE, SIGNE D'URBANISATION

Loin d'être l'apanage des grandes villes, les activités informelles se caractérisent aussi par une forte présence en milieu rural. Elles reflètent les aspirations des ruraux qui souhaitent adopter des habitudes de consommation empruntées à la ville.

### 1) L'omniprésence de l'informel

Comparé à la taille de l'agglomération, le nombre d'activités informelles est tout à fait impressionnant. 160 unités de service, de production et de commerce ont pu être dénombrées. Avec les deux tiers des unités, le commerce occupe la première place. Or, pour des raisons matérielles, il convenait de limiter l'analyse aux activités de service et de production. Ceci dit, les enquêtes menées parallèlement auprès des ménages<sup>1</sup>, qu'ils exercent ou non un métier informel, m'ont permis de saisir les principaux traits de l'activité commerciale. Ces mêmes enquêtes ont d'ailleurs aussi permis de confirmer le rôle prépondérant joué par l'activité informelle : les deux tiers des ménages de Saa possèdent au moins une source informelle de revenus.

Toutes les activités de production et de service de Saa (Tableau 1) peuvent être considérées comme présentant les caractéristiques bien connues de l'économie informelle. Ne font exception à cette règle que deux entreprises, une menuiserie et une boulangerie : l'équipement technique de chacune d'elles dépasse en valeur celui de la totalité des unités informelles proprement dites, et les autres paramètres (chiffre d'affaires, revenus, rayon d'action, etc.) sont à la mesure du capital technique engagé.

<sup>1</sup> Auprès d'un quart des ménages de la ville de Saa a été effectuée une enquête budget-consommation. Le ménage est compris ici dans le sens de l'unité de dépenses qui comporte en général les personnes habitant ensemble et mettant en commun leurs revenus pour la couverture de leurs besoins de consommation (de denrées alimentaires essentiellement).

Tableau 1: Les activités informelles de Saa (services et production): main-d'oeuvre et capital technique

| Nature de l'activité        | nombre d'unités | main-d'oeuvre |                  |             | capital technique (valeur de revente) F.CFA |                |
|-----------------------------|-----------------|---------------|------------------|-------------|---|----------------|
|                             |                 | totale        | famil. apprentis | sur total   | x   | c              |
|                             |                 |               |                  |             |   |                |
| <b>Services</b>             |                 |               |                  |             |   |                |
| coiffeur                    | 4               | 4             | -                | 3,8         | 7.424                                       | 3.914          |
| guêrisseuse                 | 2               | 3             | -                | 2,8         | 0   | 0              |
| photographe                 | 1               | 1             | -                | 0,9         | 212.791                                     | -              |
| cordonnier                  | 2               | 2             | -                | 1,9         | 22.516                                      | 16.223         |
| dépanneur radio             | 1               | 1             | -                | 0,9         | 9.870                                       | -              |
| mécanicien                  | 6               | 16            | 7                | 15,1        | 279.534                                     | 494.116        |
| soudeur                     | 1               | 1             | -                | 0,9         | 55.835                                      | -              |
| restaauratrice              | 3               | 6             | 1                | 5,7         | 33.421                                      | 16.215         |
| <b>Services total</b>       | <b>20</b>       | <b>34</b>     | <b>8</b>         | <b>32,1</b> | <b>106.535</b>                              | <b>296.767</b> |
| <b>Production</b>           |                 |               |                  |             |   |                |
| boulangier                  | 3               | 7             | 2                | 6,6         | 206.412                                     | 172.194        |
| matelassier                 | 1               | 1             | -                | 0,9         | 1.446                                       | -              |
| tailleur/cout.              | 16              | 50            | 33               | 47,2        | 82.797                                      | 70.622         |
| savonnier*                  | (1)             |               |                  |             |   |                |
| fabric.peignes              | 1               | 1             | -                | 0,9         | 6.079                                       | -              |
| menuisier                   | 4               | 6             | 2                | 7,5         | 202.626                                     | 340.494        |
| sculpteur                   | 1               | 1             | -                | 0,9         | 5.581                                       | -              |
| briquetière                 | 1               | 1             | -                | 0,9         | 705   | -              |
| casseuse pierres            | 2               | 2             | -                | 1,9         | 2.019                                       | 1.696          |
| peintre en lettres          | 1               | 1             | -                | 0,9         | 13.497                                      | -              |
| <b>Production total</b>     | <b>30</b>       | <b>72</b>     | <b>37</b>        | <b>67,9</b> | <b>92.861</b>                               | <b>160.857</b> |
| <b>Activités inf. total</b> | <b>50</b>       | <b>106</b>    | <b>45</b>        | <b>100</b>  | <b>98.331</b>                               | <b>225.364</b> |

Source: enquête

\*double activité: coiffeur et savonnier

A part les unités étudiées ici, ont été également recensés un atelier de couture et une menuiserie. Dans les deux cas, je me suis heurtée à un refus de collaboration.

100 CFA = 0,50 francs français

## 2) La nature urbaine et technocentrée des unités

Avant de nous intéresser de près aux unités informelles de Saa, il convient de préciser la méthode adoptée pour l'évaluation du capital technique:

Les investigations permettaient d'obtenir des renseignements par rapport à l'ancienneté et au prix du matériel au moment de l'achat. Pour le calcul de la valeur actuelle, un taux de dépréciation non linéaire de 12% a été appliqué au matériel acheté neuf. Quant au matériel d'occasion, d'ailleurs extrêmement rare, j'ai opté pour un taux de dépréciation linéaire de 10% par an sur le prix d'achat effectif. Le matériel exposé à une usure exceptionnelle, a fait l'objet d'une dépréciation linéaire de 50% par an. Les données ainsi obtenues représentent la valeur de revente au moment de l'enquête. Reste encore à signaler que, pour éviter les distorsions, il n'a pas été tenu compte des bâtiments destinés à l'exercice du métier et étant la propriété du patron.

On peut tout d'abord constater que, tout comme dans la capitale<sup>1</sup>, les activités informelles se caractérisent par une grande disparité en ce qui concerne la main-d'oeuvre embauchée et surtout le capital investi.

Ce sont trois métiers, représentés par 26 unités sur 50, qui attirent plus que les autres la main-d'oeuvre jeune dans la grande majorité des cas : la couture, la réparation de véhicules et la menuiserie. En effet, ils emploient 70% de la main-d'oeuvre, informelle et forment neuf apprentis sur dix<sup>2</sup>. En même temps, ces 26 unités réunissent 80% du capital technique mis en oeuvre par les activités informelles de Saa. Cependant, ce chiffre masque une grande hétérogénéité, car le matériel d'un menuisier par exemple, peut valoir entre quelques milliers de F. CFA et près d'un million

<sup>1</sup> Cf. Nihan, Demol (1979).

<sup>2</sup> Même si ce n'est qu'une partie de ces apprentis qui sera en mesure de se mettre à son compte, ces métiers risquent dans un proche avenir, de faire face à un encombrement du marché

(lorsqu'il englobe un combiné et un groupe électrogène). Ceci étant, ces métiers peuvent se prévaloir d'un capital relativement important, investissement technique qui doit être nécessairement précédé par un investissement humain assez onéreux lui aussi, car l'apprentissage coûte à lui seul entre 45 et 90 000 F.CFA.

Par contre, les activités nécessitant un capital extrêmement réduit ainsi qu'un savoir-faire plus manuel que mécanique (fabrication de briques, casse de pierres) ou même une véritable initiation préalable (guérison) ne se distinguent pas seulement par des patrons relativement âgés, mais aussi par l'absence d'apprentis. A l'époque actuelle, ces activités produisent encore des biens et services qui, petit à petit, seront remplacés par des produits non artisanaux, ce qui risque d'aboutir à leur recul ou même à leur disparition du centre rural. Quant à la vannerie, à la poterie et à la fabrication de toits de raphia, la disparition de ces activités du marché de Saa est déjà effective. Ceci étant, on les retrouve encore dans des villages reculés, tant que seaux en plastique, récipients en émail et tôle ondulée ne rencontrent pas un pouvoir d'achat plus substantiel.

Par ailleurs, on constate l'absence de métiers transformant les produits agricoles provenant du milieu environnant (conditionnement d'arachide, fabrication de confiture, par exemple). En effet, s'il y a commercialisation de produits agricoles transformés, il s'agit seulement du surplus dégagé par l'économie domestique. Ceci ne fait que confirmer le caractère urbain du secteur informel de Saa.

Il ressort de ce qui précède que la zone en question est tout à fait en mesure d'engendrer des activités non agricoles et de provoquer - même si c'est dans des proportions très variables - des investissements informels. Il sera alors intéressant de s'interroger au sujet des motivations qui président à ces investissements.

## L'ACTIVITÉ INFORMELLE, ALTERNATIVE AU TRAVAIL DE LA TERRE

L'attrait qu'exercent les activités informelles sur la population rurale relève de réactions à la fois positives et négatives : réactions positives par rapport à une demande croissante, réactions négatives par rapport aux multiples pressions exercées par le milieu physique et humain.

### 1) La demande informelle en milieu rural

La demande de produits informels s'explique par la pénétration, en milieu rural, d'un mode de vie qui s'urbanise. La monétarisation croissante de l'économie est évidemment un facteur favorable à cette évolution. Parallèlement, nous assistons à un recul de l'économie domestique et de la fabrication de produits destinés à l'autoconsommation<sup>1</sup>. Ainsi, c'est de plus en plus le marché qui satisfait les besoins en produits de consommation et qui favorise par là la spécialisation professionnelle.

Dans le centre rural de Saa, la demande de produits informels est largement induite par le secteur même. L'omniprésence des petits métiers fait que, selon mes estimations, plus de la moitié des revenus totaux de l'agglomération est due à une activité informelle productive ou commerciale. La moyenne de ces revenus informels évalués au niveau des ménages, est de 798 949 F.CFA (écart-type = 1 292.906);

la grande disparité s'explique par la présence d'un certain nombre de grands commerçants, propriétaires de bar et autres négociants de boeufs qui eux, prennent de plus en plus l'habitude de se déplacer à la capitale pour y effectuer certains achats. Par contre, il est hors de doute que, ne serait-ce que pour des raisons de commodités, la

<sup>1</sup> A Saa même, le ratio d'autoconsommation est de 17,9% (écart-type = 15,3). Dans ce ratio, l'autoconsommation de produits informels non-agricoles représente une quantité quasiment négligeable, c'est l'autoconsommation agricole qui représente de loin le gros des revenus en nature.

plupart des revenus informels se dirigent de nouveau vers les petits métiers.

Les revenus du secteur public jouent un rôle considérable eux aussi<sup>1</sup>. Le tiers des revenus totaux engendrés à Saa provient de la fonction publique. Avec un revenu annuel moyen de 687 530 F.CFA (écart-type = 325 316), les nombreux fonctionnaires jouissent d'un pouvoir d'achat non négligeable, sans pour autant être en mesure d'effectuer des achats réguliers dans les quelques grandes surfaces de la capitale. Les magasins de la ville ne satisfont en général que leurs besoins en objets onéreux et prestigieux que les machines à coudre, les postes de radio, voire les moyens de locomotion<sup>2</sup>. Pour les besoins courants, que ce soit en vivres, habits, meubles et autres articles ménagers ainsi que pour la plupart des services, leur demande s'adresse aux artisans locaux. Les fonctionnaires représentent ainsi une clientèle de choix pour le secteur informel de Saa.

Avec 5,6 % seulement des revenus totaux et une moyenne de 139 200 F.CFA par an (écart-type = 173 496), les revenus agricoles de Saa même ont un poids économique négligeable. Cependant, c'est le grand nombre des habitants agri- et cacaoculteurs des environs qui constituent le gros de la clientèle attirée par le centre rural. Notons aussi qu'ils se situent en général dans un groupe (revenus annuels par tête inférieur à 100 000 F.CFA) caractérisé par une forte propension à consommer des produits informels. En effet, pour la consommation de catégories de produits telles que l'équipement ménager et l'habillement, ainsi que les denrées alimentaires. Ce groupe se distingue par une élasticité-revenu supérieure à l'unité.

<sup>1</sup> Selon le recensement de 1976, il y a 800 fonctionnaires dans l'arrondissement de Saa (sur une population active de 22 000 personnes).

<sup>2</sup> Pour un revenu annuel par tête supérieur à 200 000 F.CFA (cas de la majorité des fonctionnaires), l'élasticité de la consommation pour les biens et services du transport est de 3,183 (écart-type = 0,736).

Le fait qu'il existe une forte demande de biens et services informels n'est qu'un des facteurs explicatifs du phénomène informel rural. Il convient aussi de se demander ce qui pousse les fils de paysans - la quasi-totalité des chefs d'unité sont originaires de familles agricultrices - à se tourner vers un métier non agricole.

## 2) La réponse informelle au milieu agricole

Dans une large mesure, c'est la crise que traverse l'économie du cacao qui est à l'origine de l'attrait exercé par les activités informelles. En effet, avec une moyenne de 190 000 F.CFA<sup>1</sup>, le revenu du ménage cacaoculteur reste en-deça d'un montant décent. De plus, l'ajustement progressif de l'indice du prix au producteur (442,9 en 1981/82 avec une base de 100 en 1960, contre 323,2 pour l'indice des prix à la consommation à Yaoundé) est trompeur, car hormis les denrées alimentaires non transformées, les produits de consommation courante coûtent bien plus cher en milieu rural qu'à la capitale. Bon nombre de biens fabriqués par le secteur informel (meubles, par exemple) ne font d'ailleurs pas exception à cette règle<sup>2</sup>.

L'augmentation de la production cacaoyère, la première panacée envisageable dans une situation de crise généralisée, se heurte à plusieurs obstacles.

D'abord, l'entretien des plantations tel qu'il est souhaité par les autorités comporte des lacunes, car pour le cacaoculteur le traitement phytosanitaire ne représente pas nécessairement un investissement rentable. On constate aussi une certaine réticence vis-à-vis de

<sup>1</sup> Il s'agit d'une moyenne obtenue à partir des chiffres officiels communiqués par la coopérative qui a, théoriquement, le monopole de la commercialisation. Or, même si l'on admet que la moitié de la récolte transite par le marché noir et n'est ainsi pas englobée dans ces chiffres, le revenu annuel par adulte faisant partie d'un ménage cacaoculteur ne dépasse toujours pas 100 000 F.CFA. Comparés à la situation financière de la population de Saa, celle des cacaoculteurs les classe parmi les couches les plus démunies.

<sup>2</sup> Sans avoir pu mener des investigations en profondeur, je donne quelques indications in Baumann (1984), p. 220 à 222 et p. 248 à 250.

l'arrachage des plants ne rapportant plus<sup>1</sup>. Dans une société de plus en plus soumise à l'exigence de la rentabilité immédiate, le remplacement des vieux arbres ne traduirait pas forcément une attitude rationnelle, compte tenu du délai de cinq à sept ans nécessaire à la maturation des jeunes pousses. Ensuite, le système d'héritage prévoit que la plantation est divisée en autant de parties qu'il y a d'enfants mâles, ce qui conduit inévitablement au morcellement du patrimoine (superficie de l'exploitation en général inférieure à 2 ha<sup>2</sup>). Par ailleurs, les jeunes n'accèdent généralement à la succession qu'après la mort du père. De même, l'expansion des exploitations se heurte d'une part à la forte densité démographique (en 1976, 80 habitants au km<sup>2</sup> dans l'arrondissement de Saa) et d'autre part, à la pratique agricole sur brûlis immobilisant le multiple des terres effectivement exploitées à un moment donné. Enfin, à part ces raisons matérielles, il convient aussi de souligner que tout le contexte socio-culturel d'un pays comme le Cameroun, qui s'est engagé dans la voie du développement capitaliste, fait qu'aux yeux des jeunes générations, la situation du planteur de cacao n'est guère enviable.

En ce qui concerne ce manque d'intérêt vis-à-vis du travail de la terre, les dépenses effectuées par les ménages de Saa en vue d'acquérir des outils agricoles, sont tout à fait éloquentes. En moyenne, ils ne dépensent que 0,4 % de leurs revenus pour les outils agricoles (machettes, houes, pulvérisateur, etc.), avec une élasticité négative pour les familles disposant par adulte de plus de 100 000 F CFA par an. S'il y a d'une part, défaillance de la demande, il faut, d'autre part, aussi insister sur le fait que les activités informelles de Saa ne sont apparemment pas en mesure d'induire une demande accrue et d'innover dans ce domaine. En effet, on regrette l'absence d'objets tout simples permettant de faciliter le travail agricole

<sup>1</sup> Un planteur sexagénaire s'évertua même d'exploiter sa plantation, cédée par son père, sans jamais avoir procédé au remplacement des vieux plants. Quant à l'arrachage des plants ne rapportant plus, il est certes encouragé avec prime à l'appui. Viennent cependant en déduction les dépenses fort onéreuses et tout à fait informelles liées à l'accueil de la commission statuant sur le bien-fondé de l'opération.

<sup>2</sup> Pour l'aspect du système foncier, voir Weber (1977).

(écortiqueuses d'arachide, presses à huile par exemple) et de valoriser le secteur primaire.

Par rapport au milieu agricole, la situation des travailleurs indépendants de la ville de Saa se présente donc de la manière suivante.

Pour les patrons qui exploitent en même temps une plantation cacaoyère (un cas sur cinq), l'unité informelle est censée engendrer un revenu d'appoint sans pour autant monopoliser le temps du chef d'unité. Il est alors logique qu'ils se tournent vers un métier ne demandant ni une formation très poussée ni un capital technique important.

La situation des jeunes hommes dépourvus d'une plantation cacaoyère est quelque peu différente. Devant l'improbabilité d'accéder rapidement, grâce au cacao, à l'indépendance financière, ils misent tout sur un métier non-agricole. Le niveau scolaire relativement haut des jeunes en zone cacaoyère constitue un atout par rapport à ce calcul<sup>1</sup>. Si le niveau scolaire des jeunes ne suffit que rarement pour aspirer à la fonction publique, occupation tant recherchée par les jeunes, il permet du moins d'envisager un apprentissage - à condition que leur famille le finance - , étape indispensable avant d'accéder à des métiers tels que celui de mécanicien ou de tailleur. Si les moyens financiers ne sont pas à la hauteur de ce type de formation, il reste toujours la possibilité d'entrer directement dans un métier informel moins prestigieux, mais présentant l'avantage de procurer rapidement des revenus, si modestes soient-ils.

Les jeunes filles sont dans une situation analogue. Si l'activité traditionnelle de la femme en milieu rural est la production vivrière, on n'insistera pas assez sur le fait qu'elle connaît, elle aussi, un certain nombre d'obstacles. Au cours de l'histoire, les hommes ont peu à peu abandonné leur travail agricole habituel et fréquemment reconverti

<sup>1</sup> Au moment du recensement 1976, 92% des jeunes entre 6 et 14 ans fréquentaient un établissement scolaire.

leurs champs vivriers en cacaoyères. Ceci a eu pour conséquence le rétrécissement des terrains destinés au vivrier et dorénavant exploités par les seules femmes. Or, si ces dernières souhaitent cultiver davantage, l'accès aux terres nouvelles se fait au prix d'une distance de plus en plus grande entre champs et lieux d'habitation<sup>1</sup>. Ces faits ne font qu'aggraver les conditions de commercialisation. Il s'en suit que les revenus modestes engendrés par la production vivrière sont sans mesure avec l'effort physique déployé. Par conséquent, les jeunes filles, peu enclines à pratiquer une activité peu gratifiante, préfèrent se faire initier à la couture, métier censé leur procurer non seulement une certaine indépendance financière, mais aussi la valorisation de leur rôle de femme "moderne".

Nous avons vu que, selon le cas, les activités informelles en milieu rural sont un complément indispensable ou une alternative par rapport aux activités primaires traditionnelles. On peut alors s'interroger sur la viabilité des unités et sur leurs capacités d'investissement.

### LE SECTEUR INFORMEL, UN RESEAU QUI SAIT SURVIVRE

L'économie rurale ressemble à un réseau d'interdépendances où chaque partie constituante a sa fonction à remplir. Ce n'est qu'à cette condition que les unités informelles peuvent se constituer et se maintenir dans un équilibre, si fragile soit-il.

#### 1) Les modalités informelles du financement

Etant donné l'absence de sources de financement "modernes", la constitution du capital de départ est souvent présentée comme un handicap majeur. Les observations faites à Saa confirment cette absence, car aucune des cinquante unités analysées n'a eu accès, lors de sa création aux structures de crédit dites modernes.

<sup>1</sup> Cf. Guyer (1980).

Certes, l'Etat camerounais dispose d'une institution d'assistance aux petites entreprises, le CAPME (Centre National d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises), mais elle est quasiment inconnue en milieu rural. Ceci semble imputable à l'inadéquation de ses moyens par rapport aux tâches qui lui incombent, à savoir l'assistance des PME dans la formation en gestion et en technologie, mais aussi l'étude des demandes de crédit. Par conséquent, le CAPME concentre ses efforts sur les grands centres urbains.

C'est le FONADER (Fonds National de Développement Rural) qui est censé promouvoir le crédit en milieu rural. Mais ses crédits sont *a priori* réservés aux cacaoculteurs, à condition toutefois que leur récolte soit d'au moins 600 kg par an, ce qui correspond à un seuil rarement atteint.

Voilà pourquoi le futur chef d'unité doit recourir aux moyens de bord financiers. Ceux-ci sont de double nature, les tontines et la solidarité familiale.

Si les deux tiers des patrons prétendent avoir créé l'unité avec leurs moyens propres, c'est en général grâce au concours d'une association d'épargne, appelée plus communément tontine. Le principe de fonctionnement d'une tontine est le suivant. Plusieurs personnes se mettent ensemble pour déposer, auprès d'une personne de confiance et à des intervalles plus ou moins réguliers, soit une somme fixée à l'avance, soit un montant correspondant, pour chaque participant, aux possibilités du moment. Puis, la totalité des sommes ainsi épargnées est attribuée à tour de rôle aux différents membres, le rythme étant en général d'une année.

Quant à l'aide familiale, elle concerne environ une unité sur trois lors de son démarrage, et ce sont surtout les patrons jeunes qui en ont bénéficié. Il n'est pas étonnant de constater que la moitié des tailleurs et couturières doivent au moins une partie de leur capital de départ à la solidarité familiale. Notons que cette solidarité ne concerne pas nécessairement la famille-élargie. Pour un certain nombre de cas, c'est l'époux qui rendait possible le démarrage d'une unité de

production confiée à sa femme, ce qui traduit le souci de diversification des sources de revenus du ménage.

### 2) Le rôle pivot du commerce

Sans avoir mené des investigations approfondies au sujet de l'origine sectorielle du capital initial, on peut faire les remarques suivantes.

Dans la plupart des cas, le capital de départ de l'unité de production se constitue successivement et en respectant, en quelque sorte, une certaine hiérarchie. Ainsi, la cacaoculture ou la production vivrière sont susceptibles d'engendrer des petites unités de commerce. Le commerce joue un rôle pivot dans l'accumulation en milieu rural, car la plupart du temps, c'est lui qui donne naissance à une activité de production de biens ou services. Il n'est d'ailleurs pas seulement à l'origine de bon nombre de micro-unités de production, on constate aussi que les unités de production ayant démarré avec un capital relativement important sont également issues d'une activité commerciale.

Il convient de noter que cette progression en direction d'unités ayant prise sur la technologie moderne ne concerne pas seulement le capital mis en oeuvre, mais aussi le savoir-faire. Ce dernier s'acquiert alors graduellement et en harmonie avec l'étendue de l'affaire.

D'une manière générale, on remarque que la constitution du capital initial des unités informelles est facilitée par la forte interpénétration des différents segments de l'économie rurale. Cette interpénétration frappe encore davantage lorsque l'on étudie l'origine des fonds investis ultérieurement.

### 3) La pluralité des revenus, atout du secteur informel

L'une des questions clés que l'on est amené à se poser à propos des potentialités des activités informelles, est celle de leur autonomie financière.

A ce propos, il convient de faire les remarques suivantes. Parmi les critères permettant de caractériser les activités informelles, la méthode de gestion de l'entreprise mérite une attention particulière. En effet, on constate l'absence quasiment générale de toute comptabilité, si rudimentaire soit-elle. Ceci signifie qu'il y a d'une part confusion entre rémunération du capital et rémunération du travail et

que le patron pense rarement à dégager des provisions permettant le remplacement du capital, voire son augmentation. D'autre part, il y a confusion entre le budget de l'entreprise et celui du ménage dont relève le patron et dont il est, dans la majorité des cas, le chef. Il s'en suit que l'analyse de l'autonomie financière des petites unités représente un exercice assez délicat qui doit passer par plusieurs étapes.

Voilà pourquoi il semble indiqué d'étudier, dans un premier temps, les revenus dégagés<sup>1</sup> par les activités informelles dans leur ensemble, et ceci par rapport au capital investi (tableau 2). On constate qu'en général, la progression des revenus suit celle du capital investi, mais que cette progression est beaucoup plus lente pour les revenus. Ces derniers se caractérisent par une forte disparité, car ils sont compris entre moins de 100 000 F.CFA par an (fabrication de briques et de peignes) et plusieurs millions (garage), la moyenne étant de 433 372 F.CFA (écart-type = 523 351).

Cependant, comme il vient d'être souligné, ces chiffres représentent des revenus bruts, c'est-à-dire ils n'englobent pas seulement les sommes nécessaires aux dépenses de consommation familiale, mais devraient théoriquement aussi permettre le renouvellement et, éventuellement, l'augmentation du capital. Or, quelle est la somme nécessaire pour couvrir les besoins en consommation d'une famille ? Nous ne disposons pas de données objectives à ce sujet. Néanmoins, selon les observations faites tout au long de mon séjour à Saa, on peut supposer que, pour vivre dans une décence minimale, une famille de quatre à cinq personnes a besoin de 350 à 400 000 F.CFA par an. Vu sous cet angle, la moitié des patrons ne peuvent, avec leur seule unité de production, faire face à cette exigence d'un minimum décent. Pour leur petite entreprise, l'accumulation risque d'être sérieusement compromise.

Dans un second temps, j'ai pu me rendre compte que l'augmentation du capital est un phénomène assez fréquent. En effet,

<sup>1</sup> Par revenu, on entend ici le chiffre d'affaires moins les consommations intermédiaires, les salaires des employés, les taxes et impôts.

TABEAU 2 : LES REVENUS ANNUELS ENGENDRES PAR LE METIER INFORMEL EN FONCTION DU CAPITAL (VALEUR ACTUELLE DE REVENTE, EN F.CFA)

| Capital                 | Nombre d'unités | Revenu brut (métier proprement dit)<br>$\bar{X}$ ( $\sigma$ ) |
|-------------------------|-----------------|---|
| - 10.000                | 16              | 263.151<br>(294.392)  |
| 10.001<br>à<br>25.000   | 6               | 427.953<br>(171.287)  |
| 25.001<br>à<br>50.000   | 7               | 252.531<br>(142.332)  |
| 50.001<br>à<br>100.000  | 12              | 361.852<br>(124.133)  |
| 100.001<br>à<br>500.000 | 7               | 542.898<br>(237.070)  |
| 500.001<br>et plus      | 2               | 2.490.110<br>(1.028.010)                                      |
| Total                   | 50              | 433.372<br>(523.351)  |

Source: enquête

plus de trois unités sur quatre ont augmenté leur capital au cours de leur existence. Ceci étant, un taux agrégé de croissance de capital n'est guère révélateur des potentialités du secteur, car les situations rencontrées sont trop diverses. A titre d'exemple, une unité dispose, au moment de sa création, d'un capital qui se résume à un pot de colle, deux clés isolées et une pompe à vélo. Si au cours des quatre années suivant le début de l'activité, le chef complète son outillage par l'achat d'un jeu de clés, son capital technique enregistre un taux de croissance annuel de près de 100 %. Mais la valeur de revente de cet équipement n'atteint toujours que 36 000 F.CFA, ce qui correspond en gros au revenu mensuel brut auquel peut s'attendre un réparateur de deux-roues. Il serait alors erroné de vouloir trop féliciter cette unité de ses capacités d'accumulation.

C'est ainsi que dans un troisième temps, il convient de s'interroger sur les potentialités d'accumulation des unités disposant d'un capital qui atteint un certain volume. A cette fin, on analysera les unités dont le capital (valeur de revente) dépasse 50 000 F.CFA. Ce seuil a été fixé quelque peu arbitrairement, mais la délimitation présente l'avantage d'incorporer, dans le sous-groupe obtenu ainsi, des unités représentatives des métiers aussi appréciés - mais également problématiques - que la mécanique et la couture. Les unités en question sont au nombre de vingt et un et comptent parmi elles onze ateliers de couture, cinq de réparation de véhicules et de soudure, un de menuiserie, un de photographie, deux boulangeries et un restaurant (Tableau 3). Toutes ces unités, sauf deux (boulangerie et atelier de soudure) ont augmenté leur capital. Quant aux unités arrivées, en quelque sorte, à la vitesse de croisière, c'est-à-dire existant depuis au moins trois ans, le taux de croissance annuel de leur capital technique est de 23,1% (écart-type = 21,2).

Est-ce que ces unités sont suffisamment rentables pour s'autofinancer ? Nous admettons de nouveau que les dépenses de consommation d'une famille sont comprises entre 350 000 et 400 000 F.CFA par an. Lorsque l'on déduit cette somme du revenu brut engendré par le seul métier informel (c'est-à-dire sans activité annexe telle que la vente de pièces détachées ou de tissus et l'apprentissage payant), on peut constater qu'un tiers seulement des unités en question (et parmi elles les plus capitalistiques) dispose



n'engendre que des revenus modestes, à peine suffisants à la subsistance. Un éventuel surplus ne pourra être investi que dans un métier peu rémunérateur, lui aussi. Voilà pourquoi dans ce groupe, un micro-commerce (de vivres surtout) vient s'ajouter au petit métier informel. C'est dans ce groupe également que l'autoconsommation vivrière est généralisée, seule voie de sortie pour cette catégorie peu favorisée.

Il ressort de ce qui précède que le secteur informel du centre rural de Saa ne peut être appréhendé comme un tout homogène, promis à un avenir prospère ou bien condamné à la stagnation. Le dénominateur commun consiste dans le fait que le métier ne peut guère être considéré comme la réponse active à une sorte de vocation ou à une tradition familiale. Il s'agit plutôt d'une échappatoire pour ceux qui sont dans l'incapacité matérielle et psychologique de travailler la terre et qui ne peuvent pas non plus prétendre à un emploi dans la fonction publique. En période de crise, cette attitude de dépit n'a rien d'étonnant.

Or, ceci n'empêche pas telle ou telle unité d'aboutir à des résultats satisfaisants. C'est notamment le cas lorsque le chef arrive à doter son unité d'un capital susceptible de satisfaire une demande en produits empruntés à un mode de vie urbain. Pour ces unités relativement bien équipées, l'accumulation paraît tout à fait possible.

Quant aux autres unités qui, elles, forment le gros du secteur informel, l'accumulation est liée à une condition, celle de la présence d'autres sources de revenus. La diversité des revenus est alors la condition indispensable à la survie de ces unités, car elle garantit une certaine souplesse dans la gestion du budget et permet de répartir les risques dans ce milieu caractérisé par des aléas de toute sorte.

L'avenir des activités informelles résiderait-il alors dans l'injection de fonds ? Ceci est plus qu'incertain, car la prospérité des activités informelles n'est pas imputable à la seule intensité capitalistique. Il faut surtout que la formation des patrons soit à la

hauteur des sommes immobilisées<sup>1</sup>. A ce propos, on peut supposer que les chefs d'unité tiennent compte des lacunes que présente leur formation dans le domaine de la gestion. Voilà pourquoi au lieu d'agrandir leur entreprise, ils préfèrent créer d'autres unités, ce qui est aussi susceptible de contenter tel ou tel parent en mal d'indépendance financière. D'ailleurs, n'y a-t-il pas une certaine similitude d'approche entre d'une part, le patron qui crée plusieurs micro-unités et d'autre part, le paysan qui ne mise pas seulement sur la culture d'exportation, mais associe, dans son champ, igname, manioc, arachide et plants cacaoyers ?

Eveline BAUMANN

<sup>1</sup> Voir mon article "L'apprentissage informel, formation adaptée aux besoins d'une économie en transition ?" à paraître in : *Le Mois en Afrique*.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Dennis, LEISERSON, Mark. *Entreprise rurale et emploi non agricole*. Washington : Banque Mondiale, 1978.
- BAUMANN, Eveline. *Les activités informelles en milieu rural, véhicule de transformations socio-économiques : Le cas du centre rural de Saa, Centre-Sud Cameroun*. Thèse de 3e cycle en Etudes africaines. Bordeaux : Université de Bordeaux I, Institut d'Etudes Politiques, Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1984.
- BERRY, Sara. *Fathers Work for their Sons. Accumulation, Mobility, and Class Formation in an Extended Yoruba Community*. Berkeley - Los Angeles - London : University of California Press, 1985.
- BROMLEY, Ray, GERRY, Chris (eds.). *Casual Work and Poverty in Third World Cities*. Chichester - New-York : J. Wiley & Sons, 1979.
- DEBLE, Isabelle, HUGON, Philippe (éd.). *Vivre et survivre dans les villes africaines*. Paris : IEDES - PUF, 1982.
- GUYER, Jane. "Female Farming and the Evolution of Food Production Patterns amongst the Beti of South-Central Cameroon." *Africa (London)*, vol. 50, n° 4 (1980), p. 341-356.
- ILO. *Cottage Industries, Handicrafts and Non-Farm Employment*. World Employment Programme Progress Report n° 1. Geneva : ILO, 1984.
- LIEDHOLM, Carl, CHUTA, Enyinna. *The Economics of Rural and Urban Small-Scale Industries in Sierra Leone*. African Rural Economy Paper n° 14. East Lansing : Michigan State University, Department of Agricultural Economics, 1976.
- MIRAS, Claude de. "De l'accumulation de capital dans le secteur informel." *Cahiers Orstom, Sc. hum.*, vol. 23, n° 1 (1987), p. 49-73.
- NIHAN, Georges, DEMOL, Erik. *Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé, République unie du Cameroun*. Genève : BIT, 1979.
- PENOUIL, Marc, LACHAUD, Jean-Pierre (éd.). *Le développement spontané : les activités informelles en Afrique Noire*. Paris : Pedone, 1985.
- SETHURAMAN, S.V. (éd.). *The Urban Informal Sector in Developing Countries*. Geneva : ILO, 1982.
- SETHURAMAN, S.V., CHUTA, Enyinna. *Rural Small-Scale Industries and Employment in Africa and Asia*. Geneva : ILO, 1984.
- WEBER, Jacques. "Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun." *Cahiers Orstom, Sér.Sc.hum.*, vol. 14, n° 2 (1977), p. 113-139.

**CAHIER MONNAIE ET FINANCEMENT**  
DEPARTEMENT MONNAIE FINANCE BANQUE  
FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION  
UNIVERSITE LUMIERE LYON 2  
16 Quai Claude Bernard 69007 LYON  
Tél : 78.69.24.45 poste 462

Comité de Rédaction : E. BLOY, B. COURBIS, E. FROMENT et  
M. KARLIN.

Directeurs de la Publication : C. DUPUY et J.M. SERVET

**VENTE AU NUMERO**

Prix de ce numéro : 70 francs français. TVA et frais d'expédition inclus  
(Chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université LYON 2  
CCP 9403-50 LYON)

**Cahier MONNAIE ET FINANCEMENT**  
n° 18 - décembre 1988

**CAHIER MONNAIE ET FINANCEMENT**  
N° 18 - DECEMBRE 1988

|   |                   |        |
|---|-------------------|--------|
| LES TEXTILES PALEOMONNAIES EN AFRIQUE   | Josette RIVALLAIN | p. 7   |
| UN COQUILLAGE-MONNAIE AFRICAIN QUI<br>N'A PAS ETE UTILISE COMME MONNAIE :<br>LA CYPRAEA STERCORARIA | Felix IROKO       | p. 30  |
| L'INVESTISSEMENT DANS LES ACTIVITES<br>INFORMELLES  | Eveline BAUMANN   | p. 39  |
| L'EMPIRE DU BILLON  | Bernard TRAIMOND  | p. 61  |
| LES CITY BANKS JAPONAISES   | Eric BAYE         | p. 81  |
| LES BANQUES GRECQUES A L'ETRANGER   | Simon KARAFOLAS   | p. 121 |
| <b>LECTURES :</b>   |                   |        |
| LA CRISIS MONETARIA ESPANOLA DE 1937  | Bernard TRAIMOND  | p. 151 |
| LENINE, LA VALEUR ET LA MONNAIE   | André TIRAN       | p. 158 |
| <b>INFORMATIONS</b>   |                   | p. 175 |